

Voix Suisse romande

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **47 (2000)**

Heft 3

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

E_dito romand

Centrales nucléaires ou pas?

Depuis quelque temps, partisans et adversaires s'affrontent sur le sujet. En gros, les uns mettent en avant le danger et les autres la sécurité. C'est un des traits caractéristiques de notre civilisation que de proposer les sujets de façon antagoniste, déguisés à la mode statistico-scientifique. Présenté ainsi, c'est comme si l'on débattait du sexe des anges, alors que l'on pourrait aussi se demander si les anges existent?

On tombe dans le syllogisme, cher aux aristotéliens, et dont le credo pourrait se résumer à cet exemple classique:

Tout homme est mortel;

Socrate est un homme;

Socrate est mortel.

Incontestable, n'est-il pas? Peut-être existe-t-il une autre voie, plus difficile certes, mais plus «honnête», notamment à l'égard du citoyen que l'on balade d'un côté et de l'autre? D'où, probablement, l'augmentation importante des non-votants et du nombre des abstentions. Dire: «Je ne sais pas» n'est pas une honte. C'est une soif de connaissances à laquelle il faudrait pouvoir répondre, un jour. Dans ce sens, il n'y a pas de vrais ou de faux débats.

Raisons pour lesquelles on peut s'inquiéter du sort réservé à la protection civile, en tant qu'institution. Pour les partisans et les adversaires, il ne s'agit pas d'opposer un concept à un autre (au hasard la protection de la population), mais bien d'admettre le droit à la discussion et de réfuter toute démonstration ne permettant pas d'approfondir la connaissance des uns et des autres. Or, pour l'instant, cela ressemble assez aux discussions entre partisans et adversaires du nucléaire. Il y a un «bug» quelque part.

Quant à l'éditorialiste de service, il ne fait pas une crise mystique. Il est tout simplement lassé par toutes ces démonstrations «incontestables», ainsi que par les «y'a qu'à» et autre «faut qu'on»; il aimerait partager ses doutes avec ceux qui ne savent pas.

Quant aux centrales nucléaires, navré, il n'a pas d'avis péremptoire.

Le sujet lui échappe et il aimerait faire confiance...

René Mathey

Une certaine image de la protection civile

Rapport cantonal jurassien

Quelque 29 C OPC et suppléants ont participé au rapport du Service de la sécurité et de la protection du canton du Jura, à Alle. Animée par Charles Socchi, assisté de Jean-Marc Montavon, cette réunion permet une mise au point de quantité d'informations et de nouveautés. Point d'orgue de cette année: une présentation du concept de la future Protection de la population qui en a plongé plus d'un dans l'expectative.

RENÉ MATHEY

Conquête de haute lutte, la liberté de pensée et d'action est placée au centre de tous les débats dans le canton du Jura. La protection civile n'échappe pas à l'exercice de l'expression de chacune des cultures réunies sous cette bannière commune, lors de la mise en place d'un projet fédéral. Ce qui explique, en partie, une certaine lenteur dans le développement de la PCI et de sa régionalisation. Ce n'est pas tant le «concept» lui-même qui dérange. Mais bien le fait que le découpage éventuel du canton en zone d'action et d'intervention doit répondre aux particularités géogra-

phiques et socioculturelles de chacune des régions. Sans compter que les moyens financiers que le canton peut consacrer à la protection de sa population sont limités et que les priorités politiques du gouvernement sont consacrées, à tort ou à raison, à des problèmes plus actuels (développement économique, santé publique, chômage, etc.). Et c'est là qu'intervient le sens aigu de la solidarité jurassienne qui, par d'innombrables actions volontaires, permet de constituer des organisations de protection civile adaptées au contexte.

Alors oui, la régionalisation avance, ainsi que l'a confirmé Charles Socchi. Actuellement, le projet prévoit deux organisations dans les Franches-Montagnes, trois en Ajoie et de trois à quatre pour la région de Delémont. L'idée d'une professionnalisation de certains postes clés n'est pas écartée.

L'instruction peut être considérée comme un point «délicat» de l'organisation de la PCI jurassienne. En effet, pour les cours cantonaux, le Service ne peut compter que sur deux instructeurs professionnels qui ne peuvent faire plus que le temps dont ils disposent. Pour le reste des cours et exercices, depuis de nombreuses années, la formation repose sur des volontaires. Et



Pierre Folin quitte l'OPC de Bassecourt.

PHOTOS: RM/INFO, CHEXBRES



Une partie du service (de g. à dr.): Jean-Marc Montavon, instructeur, Luisa Meusy et Charles Socchi, chef du service.

cela fonctionne parfaitement. Alors, pour faire face à la demande, le Service cantonal collabore volontiers avec le Centre d'instruction de Tramelan. Cette solution a aussi le grand mérite d'améliorer les taux d'occupation du centre.

Conscient que l'information joue un rôle important, Charles Socchi a aussi annoncé que le canton souhaitait former des préposés à l'information. Dans un autre domaine, il est aussi question de mettre

en place des cours techniques d'assistance psychologique.

Le projet de Protection de la population

C'est d'une façon très modérée que Charles Socchi a présenté l'état d'avancement du projet de Protection de la population. Il est vrai aussi que la Réforme 95 est loin d'avoir déployé tous ses effets dans le

canton. Beaucoup d'organisations attendent encore du matériel et sont préoccupées par des problèmes d'instruction, d'interventions, de conduites, etc. La diminution envisagée par le projet devrait résoudre un grand nombre des problèmes. Par exemple, pour la Suisse, on cite le chiffre de 100 000 personnes engagées par le concept Protection de la population. Si on le ramène à la population jurassienne, cela se traduit par un effectif de 1200 personnes incorporées à la PCI.

C'est en date du 30 novembre que le canton du Jura a répondu à la consultation. Dans sa réponse, le gouvernement

a mis l'accent sur la suppression des doubles fonctions, soit éviter que plusieurs instances fassent (ou refassent) le même travail. La coordination entre partenaires concernés (étatiques et non étatiques) doit être la règle.

Quant à la responsabilité de cette Protection de la population, celle-ci doit appartenir au canton. Cependant, il serait souhaitable que la Confédération fixe les bases légales ou les lois cadres concernant ce

Qu'en pensent-ils?

Delémont est la plus grande organisation de PCI du canton du Jura. Elle dispose actuellement d'un effectif de 500 personnes. Pour Marcel Sauser, C OPC et son adjoint Jean-Marc Bouduban, ce concept de Protection de la population ne présente pas de problème particulier. Ni dans l'esprit, ni dans l'application, lors même qu'il reste encore à résoudre des problèmes d'équipement et d'instruction. Ce qui compte finalement pour Marcel Sauser, c'est que ce regroupement des forces permettra, sans aucun doute, d'être plus efficace et moins onéreux pour les citoyens.

Marcel Sauser est aussi inspecteur d'arrondissement pour l'assurance immobilière. Cette situation a favorisé une bonne connaissance des hommes et des systèmes, ce qui a placé le débat bien loin de l'antagonisme que l'on retrouve ailleurs. C'est un point fort dont il convient de tirer parti pour le bien de la population.

Cette collaboration est déjà active et elle a eu l'occasion de s'exercer concrètement lors d'inondations. Pour Marcel Sauser, il ne fait aucun doute que les sapeurs-pompiers ne peuvent guère intervenir plus de quatre heures. Il est donc impératif de disposer de renforts de la part de la PCI, rapidement engageables. Raison pour laquelle Delémont est sur le point de constituer un détachement d'intervention rapide qui non seulement sera formé et équipé de manière moderne, mais pourra être intégré dans un dispositif commun.



Jean-Marc Bouduban, adjoint OPC et Marcel Sauser, C OPC Delémont.

projet, ainsi que les problèmes liés à l'instruction. Pour le canton du Jura, cette dernière recommandation répond à un souci d'équité confédérale. Les bases légales fixées par la Confédération offrent la garantie d'une application identique dans les 26 cantons.

Le Jura demande aussi à ce que le soutien financier de la Confédération soit garanti dans la durée, de même que son appui technique, de conseils et de collaboration dans le domaine intercantonal et transfrontalier. Il est dit aussi que si les sapeurs-pompiers sont considérés comme les premiers éléments d'intervention, ils devraient être renforcés ou relevés par d'autres éléments de la Protection de la population (PCi, Services techniques communaux, samaritains, etc.).

En ce qui concerne l'assistance et la protection des biens culturels, le canton du Jura indique qu'il est concevable que ces tâches soient assurées par les spécialistes de la protection civile. Même si ceux-ci pourraient être intégrés dans des éléments de première intervention et avoir recours aux infrastructures existantes. Ce qui montre, à l'évidence, que le canton du Jura soutient une collaboration plus active entre les différents partenaires.

L'aide en cas de catastrophe (sauvetage, sanitaire, transport routier et aérien) doit aussi pouvoir s'appuyer, lorsque les moyens communaux et cantonaux sont dépassés, sur l'aide subsidiaire de l'armée (troupes de sauvetage, du génie et de soutien).

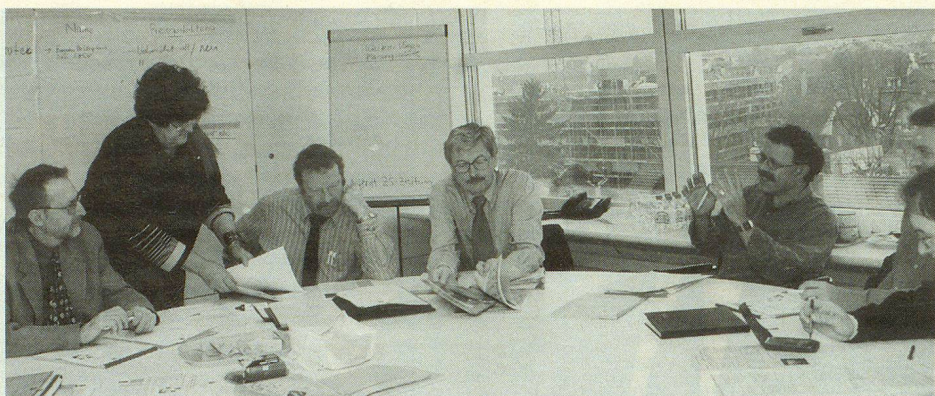
Le gouvernement est aussi d'avis que les abris et les places protégées doivent être conservés mais plus développés. Si l'obligation de construire doit subsister, elle doit être conçue en fonction des besoins réels. Enfin, le gouvernement jurassien pense que lorsque la mission de tous les partenaires aura été définie, il y aura lieu d'examiner la possibilité de mettre tous les organismes d'intervention au bénéfice de l'allocation pour perte de gains.

Aide en cas de catastrophe

Le canton du Jura a répondu présent à l'appel lancé par le canton du Valais. Ce sont plus de 90 personnes, soit deux détachements, qui se sont rendus à Evolène entre août et septembre 1999.

Selon Charles Socchi, le travail qui a été effectué a fait l'objet de remerciements élogieux de la part des autorités communales et cantonales valaisannes. Pour beaucoup, et malgré des conditions de travail pénibles, cette expérience a été enrichissante à plus d'un titre.

Organisés sur la base du volontariat, ces détachements ont été conduits par des instructeurs du canton. ■



La Commission en pleine réflexion.

Un nouveau support?

La rédaction phosphore...

rm. C'était dans l'air depuis disons quelque temps. La Commission de rédaction souhaitait «relooker» le journal. Elle a commencé ses travaux en début d'année.

Avec tous les bouleversements intervenus ces dernières années, l'Union suisse pour la protection civile a décidé de moderniser son support d'information.

Ce côté vieillot, qui plaisait tant aux anciennes générations, doit céder la place à quelque chose de plus audacieux. Bon, il y a une limite à l'audace bien sûr. Il n'empê-

che que le concept de Protection de la population pousse à la réflexion. Il s'agit de doter l'association d'un nouveau support, plus actuel, plus branché.

On ne va pas dévoiler ce que sera le «nouveau» journal. D'abord parce que cela est un peu tôt et parce que plusieurs thèses et projets sont en discussion. Simplement, il est question de revoir la mise en pages, d'imaginer un nouveau titre et de créer des rubriques mieux adaptées au nouveau concept. Il s'agit aussi de profiter des nouveaux outils informatiques qui permettent un traitement plus simple, et moins onéreux, de la couleur notamment. Sur le fond, le journal restera un magazine spécialisé. Mais il est question d'élargir le public cible.

On peut raisonnablement imaginer du concret pour l'automne 2000, avec un démarrage pour le XXI^e siècle. ■

Hébergement des requérants d'asile

Anneville a fermé

rm. Après dix mois d'activité, le poste d'attente d'Anneville est fermé. Cette construction aura permis d'abriter des dizaines de familles de requérants d'asile. Désireuse de marquer la fin de la mise sur pied de la PCi dans la commune, le Conseil administratif de Lancy a réuni les astreints et les bénévoles ayant participé à cette opération humanitaire. Sur les 200 engagés, quelque 150 personnes ont répondu à l'appel.

Cette manifestation aurait pu avoir ce relent «d'anciens combattants», à vrai dire un peu insupportable, mais ce ne fut pas le cas. Certes, il y a bien eu des discours, la fanfare avec remise du drapeau et les remerciements des autorités. Mais il y avait ce petit quelque chose de fraternel dans

l'atmosphère qui a donné son sens à cette réunion.

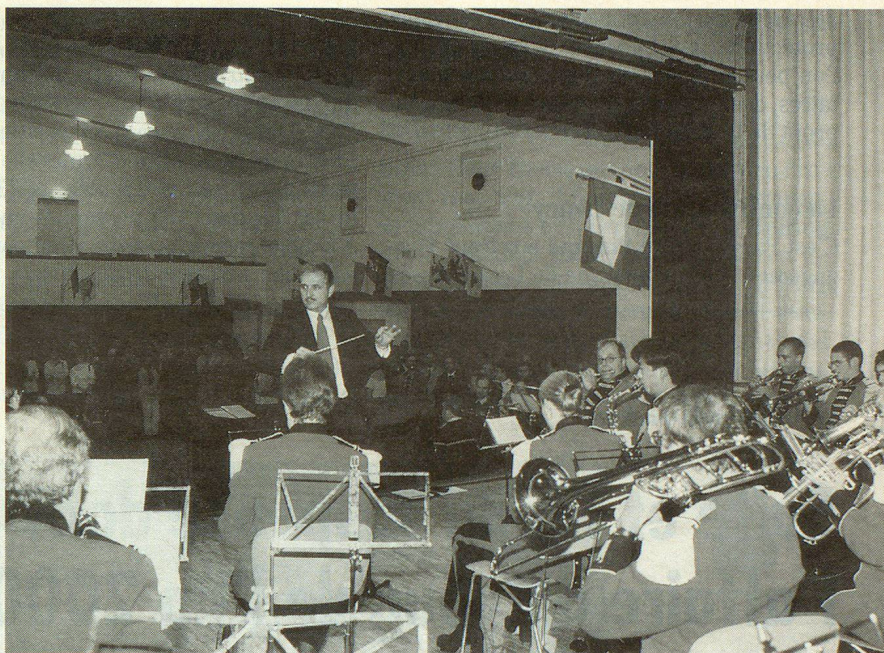
Pour beaucoup de participants, en dehors des souvenirs de tel ou tel incident ou événement, il y avait ce sentiment d'avoir été utile, d'avoir donné un peu de soi. D'avoir échangé aussi, presque au compte-gouttes, parce qu'on ne se comprenait pas toujours. D'avoir contribué, peut-être, au rappro-



Robert Ducret, président de l'Agecas.



La PCI de Lancy est «démobilisée...»



Bernard Besse au pupitre de la Musique de Lancy.



Marco Föllmi, maire de Lancy, remercie le secrétariat de l'Office de PCI.



Morceaux choisis (de g. à dr.): Robert Cramer, conseiller d'Etat, Claude Convers, secrétaire général du DIEAE, Pierre-André Bise, C OPC de Lancy et Marco Föllmi.

chement avec l'autre, l'étranger. Et puis encore, dans le domaine du non-dit, toutes ces questions qui demeurent trop souvent sans réponse: que vont devenir tous ces gens? Et les enfants?

Robert Ducret, président de l'Agecas, ne s'y est d'ailleurs pas trompé. Il a tenu à relever le professionnalisme de la PCI, son engagement sans retenue dans ces moments où les instances chargées de l'accueil étaient débordées. Ce qui dans la bouche de cet ancien magistrat qui ne portait pas une affection débordante à cette institution est un véritable éloge.

C'est Robert Cramer, conseiller d'Etat en

charge de la Sécurité qui a rappelé les principales étapes de l'intervention de la PCI dans le canton.

A fin 1997, l'Agecas a noué des contacts avec la Sécurité civile. Il s'agissait de trouver des communes acceptant de s'engager en faveur des demandeurs d'asile. Les communes de Lancy, Meyrin, Onex et Genève ont aussitôt répondu favorablement. Dès novembre 1998, constatant que l'afflux des demandeurs d'asile ne diminuait pas, la Sécurité civile a fait ouvrir une première construction à Chêne-Bougeries. Dès cet instant, des miliciens ont été engagés pour prêter main-forte à l'Agecas.

C'est en janvier 1999 que les communes de Collonge-Bellerive et de Lancy ont ouvert leurs constructions, suivies de Carouge en mars.

En définitive, toute cette mobilisation aura représenté 180 000 nuitées, 8500 jours de service pour 1700 personnes engagées. Enfin, Robert Cramer a encore indiqué que l'un des objectifs fixés par le Conseil d'Etat avait été atteint avant Noël, soit: loger en surface les personnes qui étaient depuis de nombreux mois dans des sous-sols.

Pour Robert Cramer, ces interventions, auxquelles se sont d'ailleurs ajoutées celles en faveur du canton du Valais, permettent

de révéler certains aspects de l'utilité de la protection civile. «Ainsi, il apparaît que l'on peut compter sur des hommes volontaires, désintéressés et prêts à s'investir au profit de la communauté.»

La contribution de Lancy

C'est Pierre-André Bise qui a retracé l'engagement de la commune de Lancy. Après

avoir chaleureusement remercié tous les participants et les autorités pour leur soutien, il a retracé une partie des animations qui ont été conçues par les bénévoles.

Pour Lancy, la mise à disposition du PC Electricité et de celui d'Annevelle a représenté plus de 42 000 nuitées et 2356 jours de service pour 187 personnes engagées.

A cette occasion, on aura aussi appris, non sans une pointe d'humour, que la police

municipale a été très sollicitée pour rendre à la fourrière tous les vélos «empruntés». Comment on peut camoufler de la drogue dans une construction et comment les chiens la retrouvent. Comment la presse et la télévision ont rendu compte du travail effectué. Et puis, ce qui restera une énigme pour les non-initiés: comment le canard du bois de la Bâtie a-t-il retrouvé sa mare? ▀

Protection civile vaudoise

Suite et fin du suspense dans l'affaire du «bug de l'an 2000»

jmr/ACVSPC. Qui n'a pas été effleuré, en ce 1^{er} janvier 2000, par l'idée de ne pas retrouver son ordinateur, son portable, sa télé, son bancomat, sa voiture, son sèche-cheveux, etc., tous nos indispensables compagnons de vie, devenus désespérément inertes, inutilisables, inutiles, complètement «buggés»!

Vision certes extrême des problèmes que l'on nous promettait depuis belle lurette au sujet de ce changement de siècle. Tout cela parce que, semble-t-il, les étudiants de génie qui ont «bricolé» les premiers systèmes d'exploitation informatique, dans les années 70, n'ont jamais imaginé que 30 ans après, certains programmes qu'ils avaient mis au point seraient toujours présents dans les ordinateurs de l'an 2000.

Si l'on sait que ces petits génies de l'époque pré-informatique sont aujourd'hui les leaders mondiaux dans le domaine des logiciels, on comprend mieux pourquoi ces premiers systèmes ont été, au fil des années, sans cesse améliorés, pour arriver aux logiciels que nous utilisons aujourd'hui. Certains d'entre eux, contenant encore des traces de leur conception d'origine, risquaient de poser problème. Par exemple, les programmes calculant l'année de la date avec deux chiffres (99), amenant inévitablement un confus «00» le 1^{er} janvier 2000, pouvant aller jusqu'à bloquer le système, voire le réseau.

Toutes ces incertitudes ont amené les autorités cantonales vaudoises à décider la mise sur pied de la protection civile (PCi), en lui confiant la mission d'activer le réseau cantonal d'alarme pendant 24 heures.

Ce réseau téléphonique, appelé réseau «Z» comme Zivilschutz (protection civile en allemand), relie les 21 états-majors régionaux de la PCi avec l'état-major cantonal de défense civile (EMCDC) et différents services ou entreprises stratégiques du canton. Sa mise en route doit permettre d'assurer les communications pour le cas «fort peu probable» de pannes des autres réseaux.

L'avantage de ce réseau Z réside dans le fait qu'il ne nécessite, pour fonctionner, aucun apport extérieur d'énergie. Il est en effet relié «point par point», c'est-à-dire par fil. Une simple pile de 1,5 volt, placée sous chaque téléphone, permet de communiquer avec tous les partenaires connectés. Les autorités communales, les préfectures ainsi que la gendarmerie avaient bien évidemment été informées de l'endroit où aboutissait le réseau dans leur région.

Déjà en septembre, le réseau avait été entièrement testé. Chaque organisation régionale de PCi savait donc parfaitement ce qu'elle avait à faire: le réseau devait être en fonction du 31 décembre à midi au 1^{er} janvier 2000 à midi. Dans bien des régions, les volontaires avaient prévu (passage à l'an 2000 oblige) d'adjoindre au côté «mission» le côté «réjouissances» puisque bon nombre de parents et amis s'étaient donné rendez-vous dans les constructions, pour accompagner et soutenir les chefs d'organisations régionales et autres chefs de services transmissions, dans l'accomplissement de leur mission, tout en apportant l'ambiance de circonstance. Chez nous, on appelle ça joindre l'utile à l'agréable.

Pour la mission proprement dite, dès le

début de l'après-midi, en ce 31 décembre 1999, les premiers tests du réseau ont été effectués. Rapidement, tout fut prêt, une seule région éprouvait quelques difficultés à communiquer. L'attente commença alors, chacun spéculant sur ce qui allait arriver. Mais bientôt, les premières infos en provenance des Australiens et de leurs voisins n'indiquaient aucun problème particulier lors du passage à l'an 2000. Ces renseignements laissèrent prévoir ce qui allait certainement se passer chez nous, dans quelques heures: c'est-à-dire rien, à part un nouvel an un peu spécial.

Vers 2 h 30, ce 1^{er} janvier 2000, tout fonctionnant parfaitement, les autorités cantonales mettaient fin avant l'heure à la mission, laissant les responsables régionaux se consacrer entièrement au côté réjouissances.

Mission accomplie donc pour la PCi régionale vaudoise lors de cette mise sur pied qui aura finalement, fort heureusement, seulement servi à tester l'état d'avancement de la régionalisation, ainsi que le réseau Z.

A l'heure du bilan sur ce fameux «bug», des voix s'élèvent pour dénoncer la mise en scène réalisée autour de ce sujet: on parle d'exagérations faites par certains professionnels, dans le but de s'assurer un juteux marché, basé sur l'incrédulité des gens.

Mais en fin de compte le bug n'était-il à la base que du vent ou n'est-il passé inaperçu que grâce au sérieux dont ont fait preuve la plupart des entreprises et des institutions en prenant la peine, depuis quelques années, de dépenser des sommes considérables, non seulement pour trouver les solutions à ce problème avant qu'il ne surgisse, mais également profiter de cette échéance pour rajeunir et moderniser leur parc informatique?

L'essentiel reste que le 31 décembre 1999 à minuit, il ne s'est rien passé, peut-être parce que tout avait été prévu. En tout cas, à voir les millions de personnes de par le monde qui ont passé ce nouvel an au travail, il semble clair que, malgré tout, rien n'était joué d'avance. ▀